

Tollé à Bruxelles sur l'inscription au rôle d'électeur pour les Burundais de la diaspora

@rib News, 07/02/2010 De notre Correspondant à Bruxelles Une journée de la diaspora burundaise a eu lieu samedi à Bruxelles, avec deux exposés à l'ordre du jour, l'un sur les Projets MIDA Grands Lacs 2010 par Dr Tamara coordinatrice des programmes OIM Bruxelles et l'autre sur la Cellule de la diaspora de la Chambre de Commerce belgo-luxembourgeoise pour les ACP (bilan et perspectives) par l'expert Carlos Bautzer. Comme le début des exposés a connu un large retard de près d'une heure à cause de l'arrivée au compte-goutte des participants, les orateurs ont été obligés d'être brefs et les questions/réponses limitées. C'était aussi une occasion de présenter le nouveau directeur du département de la diaspora au sein du ministère des affaires étrangères.

Au moment de la deuxième partie de la séance, la salle était déjà bien remplie. De brefs exposés par le personnel de l'Ambassade du Burundi à Bruxelles, sur les prochaines consultations populaires sur la Justice Transitionnelle, les Elections 2010 ainsi que le Projet de la Diaspora Burundaise ont particulièrement capté l'attention des Burundais venus de la Hollande, du Luxembourg et de la Belgique. L'inscription au rôle d'électeur pour les Burundais résidant à l'étranger - et plus particulièrement au Benelux et environs - a soulevé un débat auquel ne s'attendaient pas les organisateurs du jour. A ce sujet, l'attaché aux affaires juridiques a fait un bref exposé se basant essentiellement sur la récente note N°010 de la CENI datée du 4/2/2010 et les dispositions de l'ambassade. Au cours des interventions du public, des questions convergeaient sur l'interdiction expresse de la Carte Nationale d'Identité Burundaise comme un des documents à présenter pour se faire enrôler. Pour certains intervenants, ce document reste précieux et plus important que d'autres pour tout Burundais, puisque le passeport n'est qu'un document de voyage et dans l'ambassade on se présente sous l'étiquette de la nationalité burundaise, ont-ils revendiqué. D'autres se demandaient comment ont été désignés les agents recenseurs et quels sont les recours possibles. La question de la procuration a été aussi évoquée. Certains allant même jusqu'à demander à combien de scrutins les Burundais de l'étranger pourront participer. Autre étonnement du public : un arrêté N°011 du 9/1/2010 de la CENI en son article 4 précisait que l'inscription rôle électoral des Burundais résidant à l'étranger est fixé du 18 au 27 janvier 2010, un autre arrêté N°013 fait un réajustement et la note de la CENI N°010 du 4/2/2010 précise que ce délai est reporté du 1er au 15/2/2010. Rien n'est encore porté à la connaissance du public burundais résidant au Benelux et environs. Certains proposaient de retenir le nombre de jours et de commencer le 8 février pour terminer le 23 du mois comme c'est pratiqué dans d'autres représentations du Burundi à l'étranger, aux USA par exemple. Les réponses de l'attaché sont restées floues et parfois provocantes préférant narguer le public, selon quoi ce qui a été décidé est irrévocable. La tension a monté d'un cran dans la salle et c'est l'intervention de l'ambassadeur Laurent Kavakure qui a pu détendre l'atmosphère. En effet ce dernier a rappelé qu'il faut bien lire la note de la CENI qui précise qu'il y a possibilité de présenter d'autres documents tenant lieu de passeport et que l'ambassade les délivre. De plus il a tenu à rassurer le public qu'il y a un bureau plus élargi de recours en cas de plainte et qu'il est prêt à discuter avec les représentants des partis politiques pour trouver des solutions adéquates à tous les problèmes de forme et de fond évoqués lors de cette rencontre et éventuellement aboutir à la mise sur pied d'un comité consultatif composé des représentants des partis qui collaborerait avec les agents recenseurs et le bureau élargi de recours. Pragmatique qu'il est, l'ambassadeur Kavakure a directement fixé rendez-vous à tous les représentants des partis politiques pour ce lundi 8 février à 18h00. Intervention suivie d'applaudissements nourris de la salle, pour cette sage décision dont ils espèrent un meilleur aboutissement. C'est dans un climat d'apaisement que les Burundais présents à cette rencontre ont quitté la salle pour se rendre dans les enceintes de l'ambassade pour partager un verre, une façon de prolonger le débat dans une atmosphère bon enfant. Plusieurs personnes ont ainsi exprimé le souhait de voir un bon aboutissement lors des prochaines élections au Burundi afin d'éviter à tout prix l'effusion de sang et permettre aux Burundais de la diaspora de mettre en œuvre plusieurs projets qu'ils avaient dans leur poche en attendant les jours meilleurs dans leur pays natal. Et pour exemple un appareil simple pour cuire fonctionnant aux rayons solaires a été exhibé, et pour la conservation de la bière de banane, une bouteille bien emballée "Igitoki" est dans une mallette et sera exposée après les prochains scrutins.